

# KASSOUMAI E & L

Association Humanitaire n° W283001885

N° Siret 503 053 282 000 11

Mairie Place des tilleuls

28260 St Ouen Marchefroy

Port : 06 80 35 70 41

Email : [dumas.lesplantes@outlook.fr](mailto:dumas.lesplantes@outlook.fr)

<http://assoc.wanadoo.fr/kassoumai/>

Courrier :

Nicole DUMAS

6, chemin des plantes

28260 St Ouen Marchefroy

**Monsieur le Sous Préfet**  
**Sous-Préfecture de Dreux**  
**Service des associations**  
**4, rue des Capucins**  
**28100 DREUX**

Saint Ouen Marchefroy, le 15 décembre 2020

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

Dans le contexte généré par l'apparition et la circulation de la COVID, notre Assemblée Générale 2019 n'a pas pu se tenir comme prévu le samedi 07 novembre dernier.

Parce qu'il nous a été impossible de nous réunir, les membres de notre Conseil d'Administration ont optés lors de notre réunion du 10 octobre dernier pour une consultation écrite.

A cet effet, il vous a été adressé par mail en format PDF le rapport moral de la Madame la Présidente, le rapport d'activité, le rapport financier de notre Trésorière.

Nous vous avons demandé de bien vouloir prendre connaissance de l'ensemble de ces documents et dans l'hypothèse où ceux-ci appelleraient des questions ou des remarques de votre part, nous vous avons invité à nous en faire part, par écrit, à l'adresse suivante : [dumas.lesplantes@outlook.fr](mailto:dumas.lesplantes@outlook.fr) au plus tard le 5 décembre 2020 ; toute question arrivant après cette date n'étant pas pris en compte.

Deux questions ont été posées par Monsieur Bernard TOURNOUR :

- Qui est Abdoulaye Mané rémunéré à 150 euros dans le listing des dépenses
- Semences à 1500 euros pour le jardin potager, il doit donc être de bonne dimension à l'échelle du village ?

Réponses :

- Abdoulaye MANE est un instituteur à l'école de Talloum et il n'est pas du village. Il a une fonction essentielle car il nous permet de communiquer avec les habitants du village, transmet nos questions et nous transfère les réponses très rapidement. Il s'occupe des différents chantiers en cours, va à la ville chercher l'argent pour le remettre en mains propres aux différentes personnes devant témoins, nous adresse tous les reçus et factures. C'est un peu le prolongement de nous-même comme nous ne sommes pas sur place. Il nous fait les comptes rendus de réunions et nous adresse des photos et films afin que nous puissions suivre les chantiers. Tout au long de l'année, nous lui versons quelques allocations pour le remercier pour son dévouement et entretenir la flamme. Il est précieux pour nous.

- Concernant les semences : il y a confusion. Dans l'exercice 2019, tu as sous la rubrique Jardin maraîcher Louké 1500.00 €. Cette somme, non détaillée, correspond à l'achat du grillage pour protéger le potager.

Dans **exercice 2019**, tu as sous la rubrique Jardin maraîcher Louké 1500.00 €. Cette somme non détaillée correspond à l'achat de grillage pour protéger le potager.

Ensuite dans les **projets 2020** tu as la proposition d'achat de semences non chiffrée. Tu auras le montant de l'achat des semences dans l'exercice 2020 donc l'an prochain. Il n'est pas marqué que nous avons acheté 1500 € de semences en 2019.

L'ensemble des bulletins nous étant parvenu avant la date butoir, le bureau s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 à la mairie de Saint Ouen Marchefroy à 19h 30 à huis clos. Les documents ont été adressés par mail à la date du **11 novembre 2020**

L'assemblée était présidée par Madame DUMAS Nicole, Présidente de l'association Kassoumaï Eure et Loir. Elle était assistée d'un secrétaire de séance Monsieur Gérard SAVAL, secrétaire de l'association.

Mr Thierry FRANCOIS a été désigné comme scrutateur.

Plus de la moitié des membres ont répondu. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 3 des statuts.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'administration
- Questions diverses et débat

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

La Présidente Nicole DUMAS a présenté son rapport moral qui a été **approuvé à l'unanimité**

La Trésorière Céline DUMAS a présenté les comptes de l'année écoulée. Cette trésorerie a été **approuvée à l'unanimité**.

Approbation du budget à **l'unanimité**.

Le bureau reste **en l'état** :

- Présidente : Nicole DUMAS 6 chemin des plantes 28260 St Ouen Marchefroy : réélue à l'unanimité
- Secrétaire : Gérard SAVAL demeurant 6, résidence la mare aux plantes 28260 Saint Ouen Marchefroy réélu à l'unanimité
- Trésorier : Céline DUMAS demeurant 4, chemin des plantes 28260 Saint Ouen Marchefroy est réélue à l'unanimité.

La Mairie ayant signée un protocole de partenariat avec le village de Talloum en Casamance au Sénégal, il est décidé de reconduire Monsieur DUMAS Philippe Maire de la commune de Saint Ouen Marchefroy comme consultant Mairie

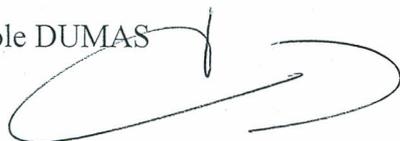
La réunion s'est terminée par un débat et la séance a été levée à 20h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire de séance.

Fait à Saint Ouen Marchefroy, le mardi 15 décembre 2020

La Présidente

Nicole DUMAS



La Trésorière

Céline DUMAS



Le Secrétaire de Séance

Gérard SAVAL



Scrutateur

Thierry FRANCOIS

